

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client BTS NDRC

Contrat d'apprentissage

Photo récente
obligatoire

NOM (d'usage en majuscule) :

Prénom :

Nom de naissance :

Sexe : Masculin Féminin

Né·e le : à :

Nationalité :

Adresse :

.....

Code postal : Ville :

Téléphone fixe :

Téléphone portable :

Adresse mail :

Établissement actuellement fréquenté (nom et adresse) :

.....

Classe :

Dernier diplôme préparé :

..... en cours obtenu

Autre situation :

Vous êtes porteur/porteuse d'un handicap nécessitant un aménagement de la formation oui non

Code INE* :

* Identification National Étudiant

RÉSERVÉ À L'ADMINISTRATION

Réception du dossier le : _____

Pièces présentes au dossier :

- Lettre de motivation
- curriculum vitae
- photocopies des bulletins de notes,
- photocopies des diplômes ^{et/ou} certificats déjà obtenus et des relevés de notes d'examens,
- photocopie de la carte d'identité ou titre de séjour
- E-mail AR dossier complet, le : _____
- E-mail pièces manquantes, le : _____

Décision après étude du dossier :

- Dossier recevable** - date d'envoi convocation : _____
Entretien oral le : _____ à _____ h _____
- Dossier refusé** - date lettre de refus : _____

Décision après entretien :

- Admis** - date lettre d'admission : _____
- Liste d'attente** - date lettre de mise en attente : _____
- Refusé** - date lettre de refus : _____

RENSEIGNEMENTS

concernant la candidature

Êtes-vous candidat.e dans un autre établissement d'enseignement supérieur ? : Oui Non

Ordre de préférence des établissements pour lesquels vous êtes candidat.e, y compris le CFA Groupe Saint-Jean :

N°	VILLE	ÉTABLISSEMENT	NATURE EXACTE DES ÉTUDES
1			
2			
3			
4			
5			

Votre projet professionnel en quelques mots

.....
.....
.....

Votre intérêt pour la formation à laquelle vous postulez

.....
.....
.....
.....

Entreprise susceptible de vous accueillir en alternance

Raison sociale :

Personne à contacter (Nom et fonction) :

Téléphone : adresse mail :

Adresse :

Activités scolaires ou professionnelles des 4 dernières années

ANNÉE	CLASSE	ÉTABLISSEMENT D'ENSEIGNEMENT	DIPLÔME OBTENU	ACTIVITÉ PROFESSIONNELLE (à temps complet, partiel, emploi, stage)
22-23				
21-22				
20-21				
19-20				

Activité(s) extra-scolaire(s)

.....

.....

Séjour(s) à l'étranger

.....

.....

IMPORTANT - Dépôt du dossier

Ce dossier dûment complété et accompagné de toutes les pièces nécessaires devra nous parvenir dès que possible afin qu'il soit instruit dans les meilleurs délais.

Les pièces à fournir au dossier sont également à déposer dématérialisées* sur notre espace d'inscription :

<https://polesup-lasalle.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

(* lettre de motivation, CV, photo récente, carte vitale, carte d'identité, 3 derniers bulletins de notes, dernier diplôme obtenu, notes du dernier examen)

Les dossiers seront instruits dans la mesure des places disponibles restantes.

Dossier à retourner au :
CFA Groupe Saint-Jean
5 La Motte Brûlon - CS 60624
35706 RENNES cedex 7

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client 2023-2025

(1282 h en centre et 69 h à distance)

1^{re} année

2023								2024									
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Jun	Juillet						
mar 01	ven 01	dim 01	mer 01	ven 01	8	lun 01	8	ven 01	lun 01	mer 01	sam 01	lun 01					
mer 02	sam 02	lun 02	jeu 02	sam 02	mar 02	ven 02	8	sam 02	mar 02	jeu 02	dim 02	mar 02					
jeu 03	dim 03	mar 03	ven 03	dim 03	mer 03	sam 03	dim 03	mer 03	ven 03	lun 03	mer 03	jeu 03					
ven 04	lun 04	mer 04	sam 04	lun 04	jeu 04	dim 04	lun 04	jeu 04	8	sam 04	mar 04	jeu 04	8				
sam 05	mar 05	jeu 05	8	dim 05	mar 05	ven 05	lun 05	mar 05	ven 05	8	dim 05	mer 05	ven 05	8			
dim 06	mer 06	ven 06	8	lun 06	mer 06	sam 06	mar 06	mer 06	sam 06	lun 06	jeu 06	8	sam 06				
lun 07	jeu 07	8	sam 07	mar 07	jeu 07	8	dim 07	mer 07	jeu 07	dim 07	mar 07	ven 07	8	dim 07			
mar 08	ven 08	8	dim 08	mer 08	ven 08	8	lun 08	jeu 08	8	ven 08	lun 08	mer 08	sam 08	lun 08	7		
mer 09	sam 09	lun 09	jeu 09	8	sam 09	mar 09	ven 09	8	sam 09	mar 09	jeu 09	dim 09	mar 09	7			
jeu 10	dim 10	mar 10	ven 10	8	dim 10	mer 10	sam 10	dim 10	mer 10	ven 10	lun 10	mer 10	7				
ven 11	lun 11	mer 11	sam 11	lun 11	jeu 11	8	dim 11	lun 11	jeu 11	7	sam 11	mar 11	jeu 11	7			
sam 12	mar 12	jeu 12	8	dim 12	mar 12	ven 12	8	lun 12	mar 12	ven 12	7	dim 12	mer 12	ven 12	7		
dim 13	mer 13	ven 13	8	lun 13	mer 13	sam 13	mar 13	mer 13	sam 13	lun 13	jeu 13	8	sam 13				
lun 14	jeu 14	8	sam 14	mar 14	jeu 14	8	dim 14	mer 14	jeu 14	8	dim 14	mar 14	ven 14	8	dim 14		
mar 15	ven 15	8	dim 15	mer 15	ven 15	8	lun 15	jeu 15	8	ven 15	8	lun 15	7	mer 15	lun 15		
mer 16	sam 16	lun 16	jeu 16	8	sam 16	mar 16	ven 16	8	sam 16	mar 16	7	jeu 16	8	dim 16	mar 16		
jeu 17	dim 17	mar 17	ven 17	8	dim 17	mer 17	sam 17	dim 17	mer 17	7	ven 17	8	lun 17	7	mer 17		
ven 18	lun 18	mer 18	sam 18	lun 18	jeu 18	8	dim 18	lun 18	jeu 18	7	sam 18	mar 18	7	jeu 18			
sam 19	mar 19	jeu 19	8	dim 19	mar 19	ven 19	8	lun 19	mar 19	ven 19	7	dim 19	mer 19	7	ven 19		
dim 20	mer 20	ven 20	8	lun 20	mer 20	sam 20	mar 20	mer 20	mer 20	sam 20	lun 20	7	jeu 20	7	sam 20		
lun 21	jeu 21	8	sam 21	mar 21	jeu 21	8	dim 21	mer 21	jeu 21	8	dim 21	mar 21	ven 21	7	dim 21		
mar 22	ven 22	8	dim 22	mer 22	ven 22	8	lun 22	jeu 22	8	ven 22	8	lun 22	mer 22	sam 22	lun 22		
mer 23	8	sam 23	lun 23	jeu 23	8	sam 23	mar 23	ven 23	8	sam 23	mar 23	jeu 23	8	dim 23	mar 23		
jeu 24	8	dim 24	mar 24	ven 24	8	dim 24	mer 24	sam 24	dim 24	mer 24	ven 24	8	lun 24	mer 24			
ven 25	8	lun 25	mer 25	sam 25	lun 25	8	jeu 25	8	dim 25	lun 25	8	jeu 25	8	sam 25	mar 25	jeu 25	
sam 26	mar 26	jeu 26	8	dim 26	mar 26	ven 26	8	lun 26	mar 26	ven 26	8	dim 26	mer 26	ven 26			
dim 27	mer 27	ven 27	8	lun 27	mer 27	sam 27	mar 27	mer 27	sam 27	lun 27	jeu 27	8	sam 27				
lun 28	8	jeu 28	8	sam 28	mar 28	jeu 28	dim 28	mer 28	jeu 28	8	dim 28	mar 28	ven 28	8	dim 28		
mar 29	8	ven 29	8	dim 29	mer 29	ven 29	lun 29	jeu 29	ven 29	8	lun 29	mer 29	sam 29	lun 29			
mer 30	sam 30	lun 30	jeu 30	8	sam 30	mar 30	mer 30	sam 30	sam 30	mar 30	jeu 30	8	dim 30	mar 30			
jeu 31		mar 31		dim 31	mer 31			dim 31			ven 31	8		mer 31			
	40	64	64	56	56	48	64	48	81	48	83	51					
Total	703			Heures en centre					Vacances scolaires				16/12/2022				

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client 2023-2025

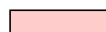
(1282 h en centre et 69 h à distance)


2^e année

2024					2025							
Août	Septembre	Octobre	Novembre	Décembre	Janvier	Février	Mars	Avril	Mai	Juin	Juillet	
jeu 01	dim 01	mar 01	ven 01	dim 01	mer 01	sam 01	sam 01	mar 01	jeu 01	dim 01	mar 01	
ven 02	lun 02	mer 02	sam 02	lun 02	jeu 02	dim 02	dim 02	mer 02	ven 02	lun 02	mer 02	
sam 03	mar 03	jeu 03	8 dim 03	mar 03	ven 03	lun 03	7 lun 03	jeu 03	8 sam 03	mar 03	jeu 03	
dim 04	mer 04	ven 04	8 lun 04	mer 04	sam 04	mar 04	7 mar 04	ven 04	8 dim 04	mer 04	ven 04	
lun 05	jeu 05	8 sam 05	mar 05	jeu 05	8 dim 05	mer 05	7 mer 05	sam 05	lun 05	7 jeu 05	sam 05	
mar 06	ven 06	8 dim 06	mer 06	ven 06	8 lun 06	jeu 06	7 jeu 06	8 dim 06	mar 06	7 ven 06	dim 06	
mer 07	sam 07	lun 07	jeu 07	8 sam 07	mar 07	ven 07	7 ven 07	8 lun 07	7 mer 07	7 sam 07	lun 07	
jeu 08	dim 08	mar 08	ven 08	8 dim 08	mer 08	sam 08	sam 08	mar 08	7 jeu 08	dim 08	mar 08	
ven 09	lun 09	mer 09	sam 09	lun 09	jeu 09	8 dim 09	dim 09	mer 09	7 ven 09	lun 09	mer 09	
sam 10	mar 10	jeu 10	8 dim 10	mar 10	ven 10	8 lun 10	lun 10	jeu 10	7 sam 10	mar 10	jeu 10	
dim 11	mer 11	ven 11	8 lun 11	mer 11	sam 11	mar 11	mar 11	ven 11	7 dim 11	mer 11	ven 11	
lun 12	jeu 12	8 sam 12	mar 12	jeu 12	8 dim 12	mer 12	mer 12	sam 12	lun 12	jeu 12	sam 12	
mar 13	ven 13	8 dim 13	mer 13	ven 13	8 lun 13	jeu 13	8 jeu 13	8 dim 13	mar 13	ven 13	dim 13	
mer 14	sam 14	lun 14	jeu 14	8 sam 14	mar 14	ven 14	8 ven 14	8 lun 14	mer 14	ven 14	lun 14	
jeu 15	dim 15	mar 15	ven 15	8 dim 15	mer 15	sam 15	sam 15	mar 15	jeu 15	dim 15	mar 15	
ven 16	lun 16	mer 16	sam 16	lun 16	jeu 16	8 dim 16	dim 16	mer 16	ven 16	lun 16	mer 16	
sam 17	mar 17	jeu 17	8 dim 17	mar 17	ven 17	8 lun 17	lun 17	jeu 17	sam 17	mar 17	jeu 17	
dim 18	mer 18	ven 18	8 lun 18	mer 18	sam 18	mar 18	mar 18	ven 18	dim 18	mer 18	ven 18	
lun 19	jeu 19	8 sam 19	mar 19	jeu 19	8 dim 19	mer 19	mer 19	sam 19	lun 19	jeu 19	sam 19	
mar 20	ven 20	8 dim 20	mer 20	ven 20	8 lun 20	jeu 20	jeu 20	8 dim 20	mar 20	ven 20	dim 20	
mer 21	8 sam 21	lun 21	jeu 21	8 sam 21	mar 21	ven 21	ven 21	8 lun 21	mer 21	sam 21	lun 21	
jeu 22	8 dim 22	mar 22	ven 22	8 dim 22	mer 22	sam 22	sam 22	mar 22	jeu 22	dim 22	mar 22	
ven 23	8 lun 23	mer 23	sam 23	lun 23	jeu 23	8 dim 23	dim 23	mer 23	ven 23	8 lun 23	mer 23	
sam 24	mar 24	jeu 24	8 dim 24	mar 24	ven 24	8 lun 24	lun 24	jeu 24	8 sam 24	mar 24	jeu 24	
dim 25	mer 25	ven 25	8 lun 25	mer 25	sam 25	mar 25	mar 25	ven 25	8 dim 25	mer 25	ven 25	
lun 26	8 jeu 26	8 sam 26	mar 26	jeu 26	dim 26	mer 26	mer 26	sam 26	lun 26	jeu 26	sam 26	
mar 27	8 ven 27	8 dim 27	mer 27	ven 27	8 lun 27	jeu 27	8 jeu 27	8 dim 27	mar 27	ven 27	dim 27	
mer 28	8 sam 28	lun 28	jeu 28	8 sam 28	mar 28	ven 28	8 ven 28	8 lun 28	mer 28	sam 28	lun 28	
jeu 29	dim 29	mar 29	ven 29	8 dim 29	mer 29			sam 29	mar 29	jeu 29	dim 29	mar 29
ven 30	lun 30	mer 30	sam 30	lun 30	jeu 30	8 dim 30	dim 30	mer 30	ven 30	lun 30	mer 30	
sam 31		jeu 31	mar 31	ven 31	8 lun 31			lun 31	sam 31		jeu 31	
	48	64	64	64	48	64	67	64	67	29		
Total		579										
Total		1282										

16/12/2022

 Heures en centre

 Vacances scolaires

 Examens (dates prévisionnelles)



INFORMATIONS AUX CANDIDATS

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
BTS NDRC | RNCP 34030



À LIRE ATTENTIVEMENT

Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail entre un salarié¹ et un employeur. Son objectif est de former le salarié en vue d'acquérir une qualification professionnelle validée par un Diplôme ou un Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

L'apprenti est salarié de l'entreprise. Il est donc soumis aux mêmes droits et aux mêmes obligations que tout salarié de l'entreprise.

L'apprenti doit respecter le calendrier de formation, être présent à tous les cours et se présenter aux examens finaux. Le temps de formation est du temps de travail effectif.

En cas d'absence, il doit justifier celle-ci par un arrêt de travail ou la validation d'un congé légal (hors congés payés).

Les congés payés de l'apprenti ne peuvent être pris pendant les périodes en centre de formation.

L'examen de la candidature au CFA Groupe Saint-Jean

Les conditions d'accès au BTS NDRC :

- Être titulaire d'un Baccalauréat
- Avoir moins de 30 ans à la signature du contrat d'apprentissage (pas de limite d'âge pour les personnes en situation de handicap)

Le dossier de candidature, dûment rempli et complété avec les pièces demandées, est adressé au **secrétariat de l'Alternance** du CFA Groupe Saint-Jean dès que possible à l'adresse suivante :

CFA GROUPE SAINT-JEAN
5 rue de La Motte Brûlon - CS 60624
35706 RENNES cedex 7

En parallèle du dossier papier, le candidat doit impérativement **déposer sa demande en ligne** via le lien : <https://polesup-lasalle.ymag.cloud/index.php/preinscription/>

1^{re} étape de sélection : si le dossier est sélectionné par la commission de recrutement, un entretien de motivation sera proposé au candidat pour présenter son projet d'entrée en BTS NDRC.

2^e étape de sélection : le candidat sera, soit ADMIS sous réserve de la signature d'un contrat apprentissage et de l'obtention du Baccalauréat, soit placé sur une LISTE D'ATTENTE, soit NON ADMIS.

Dans tous les cas, la décision sera communiquée par courrier par la commission de recrutement.

Désistement d'un candidat : le candidat devra prévenir le CFA par mail à alternance@groupe-saintjean.fr le plus rapidement possible et prévenir le cas échéant l'entreprise sollicitée, ceci afin de laisser la place aux autres candidats.



¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire

La rémunération | les grandes lignes

REMUNERATION BRUTE MENSUELLE MINIMALE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE				
Situation	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel*)	100 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel*)
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel*)	100 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel*)
3 ^e année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel*)	100 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel*)

* correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée.

Information extraite de www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/F2918

Le temps en formation est du temps effectif de travail, donc inclus dans la rémunération mensuelle.

S'il y a changement de tranche d'âge en cours d'année, le nouveau salaire est applicable sur le mois suivant la date d'anniversaire.

La recherche de l'entreprise

Le candidat, acteur de son projet, fait ses propres recherches d'entreprise.

Les candidats admis en formation seront mis en relation avec les entreprises partenaires du CFA Groupe Saint-Jean.

Le coût de la formation du BTS NDRC varie selon la branche professionnelle de l'entreprise. Il est administré par l'OPCO auquel l'entreprise adhère et varie de 5 183 € à 8 840 € par an.

La préparation à l'entretien d'embauche

En amont

- Préparer son CV et sa lettre de motivation (LM)
- Avoir la fiche descriptive de la formation, le calendrier d'alternance, le formulaire Attestation d'engagement, le document Modalités financières et administratives et le Tableau de recensement des activités
- Avoir le nom et les coordonnées du Référent de formation BTS NDRC et du Chargé de Relations Entreprises du CFA
- Avoir un tableau de prospection et de contacts entreprises pour le suivi et la relance
- Avoir la copie du contrat d'apprentissage précédent, si déjà bénéficiaire d'un apprentissage

En entretien

- Donner un exemplaire de son CV et de sa LM au recruteur
- Argumenter son choix de l'alternance, son projet professionnel et de formation
- Présenter les modalités et la durée de la formation
- Transmettre au recruteur, la fiche de formation, le calendrier d'alternance, le formulaire Attestation d'engagement, le document Modalités financières et administratives (afin que l'employeur soit informé des coûts) et le tableau de recensement des activités
- Communiquer au recruteur, les coordonnées du Référent de formation BTS NDRC et du Chargé de Relations Entreprises

Des informations complémentaires

www.service-public.fr

www.agefiph.fr

www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil

Vos contacts BTS NDRC au CFA Groupe Saint-Jean



L'équipe du CFA Groupe Saint-Jean reste à votre disposition

| alternance@groupe-saintjean.fr | 02 99 87 12 12

Référent de formation BTS NDRC

| Gwénaél LOUVEL

| appbtsndrc@groupe-saintjean.fr | 02 99 87 12 12

Directrice Adjointe du Centre de formation

| Soazig DOUCIN

| s.doucin@groupe-saintjean.fr | 06 34 90 05 87

Chargé de Relations Entreprises

| Antoine LETUVÉE

| a.letuvee@groupe-saintjean.fr | 06 19 17 41 34

Assistante Alternance

| Elisabeth FERDY

| e.ferdy@groupe-saintjean.fr | 02 99 87 12 12



MODALITÉS FINANCIÈRES ET ADMINISTRATIVES

BTS Négociation et Digitalisation de la Relation Client
BTS NDRC | RNCP 34030



Le contrat d'apprentissage

Le contrat d'apprentissage est un contrat de travail entre un salarié¹ et un employeur. Son objectif est de former le salarié en vue d'acquies une qualification professionnelle validée par un Diplôme ou un Titre inscrit au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP).

L'apprenti est salarié de l'entreprise. Il est donc soumis aux mêmes droits et aux mêmes obligations que tout salarié de l'entreprise.

L'apprenti doit respecter le calendrier de formation, être présent à tous les cours et se présenter aux examens finaux.

Le temps de formation est du temps de travail effectif et compte dans l'horaire de travail.

Les congés | Les principaux

Congés payés

L'apprenti a droit aux congés payés légaux, c'est-à-dire 5 semaines de congés payés par an. S'il a moins de 21 ans au 30 avril de l'année précédente, l'apprenti peut demander des congés supplémentaires sans solde, dans la limite de 30 jours ouvrables par an.

Congés pour la préparation à l'examen

Pour la préparation de ses épreuves, l'apprenti a droit à un congé supplémentaire de 5 jours ouvrables dans le mois qui les précède. Ces jours s'ajoutent aux congés payés et sont rémunérés.

Le coût de la formation

Le coût de la formation du BTS NDRC est administré par l'OPCO de l'entreprise et varie de 5 183 € à 8 840 € par an, selon la branche professionnelle de l'entreprise. Le CFA Groupe Saint-Jean ne pratique pas de reste à charge pour l'employeur.

La rémunération | Les grandes lignes

L'Employeur rémunère l'alternant selon la réglementation en vigueur du contrat. S'ajoutent, les charges sociales selon les dispositions légales (ex. cotisation mutuelle entreprise, remboursement frais de transport...) et le cas échéant toute autre disposition due aux accords de branches et d'entreprise (se rapprocher de son service comptabilité ou RH).

☞ **Le temps en formation est un temps de travail effectif, donc inclus dans la rémunération mensuelle.**

REMUNERATION BRUTE MENSUELLE MINIMALE EN CONTRAT D'APPRENTISSAGE ⁽¹⁾				
Situation	16 à 17 ans	18 à 20 ans	21 à 25 ans	26 ans et plus
1 ^{re} année	27 % du SMIC	43 % du SMIC	53 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel ⁽²⁾)	100 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel ⁽²⁾)
2 ^e année	39 % du SMIC	51 % du SMIC	61 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel ⁽²⁾)	100 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel ⁽²⁾)
3 ^e année	55 % du SMIC	67 % du SMIC	78 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel ⁽²⁾)	100 % du SMIC ou SMC (salaire minimum conventionnel ⁽²⁾)

(1) réduction totale des charges patronales et réduction partielle des charges salariales

(2) correspondant à l'emploi occupé pendant le contrat d'apprentissage

Ces montants peuvent être majorés si un accord collectif applicable dans l'entreprise fixe une rémunération minimale plus élevée. S'il y a changement de tranche d'âge en cours d'année, le nouveau salaire est applicable sur le mois suivant la date d'anniversaire. Pour la rémunération d'un salarié en situation de handicap, se reporter à www.agefiph.fr

¹ L'utilisation du genre masculin a été adoptée afin de faciliter la lecture et n'a aucune intention discriminatoire.

Les aides aux entreprises

L'aide à la signature d'un contrat avec un apprenti bénéficiant d'un RQTH s'élève pour l'entreprise à 3 000 €, proratisés en fonction de la durée du contrat de travail.

L'aide exceptionnelle à l'embauche d'apprentis pour les contrats signés jusqu'au 31 décembre 2023, s'élève à 6 000 €. Cette aide exceptionnelle ne s'appliquera que pour la première année d'exécution du contrat.

Informations sur : <https://www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F15204>
<https://travail-emploi.gouv.fr/actualites/presse/communiqués-de-presse/article/renouvellement-du-soutien-du-gouvernement-a-l-alternance-pour-2023>

Le circuit des documents administratifs CFA < > Entreprise

- L'Employeur avertit le CFA dès le recrutement de l'alternant en envoyant l'Attestation d'engagement et le Tableau de recensement des activités complétés au secrétariat de l'alternance ; alternance@groupe-saintjean.fr
- Le CFA établit le CERFA du contrat d'apprentissage à la demande de l'employeur et la convention de formation
- Le CFA envoie à l'employeur le CERFA le cas échéant, la convention de formation, le planning d'alternance, la fiche descriptive du BTS NDRC, les CGV et le règlement intérieur
- Le CERFA et la convention sont signés par les 3 parties (employeur, salarié, CFA). Chaque partie conserve un exemplaire
- L'employeur dépose auprès de son OPCO, dans les 5 jours à compter de la date de démarrage du contrat, les documents (CERFA, convention de formation et tout autre document que son OPCO serait amené à lui demander)
- L'OPCO instruit le dossier, valide la prise en charge financière de la formation et en informe l'employeur et le CFA

Pour plus d'informations

www.alternance.emploi.gouv.fr/accueil
www.agefiph.fr
www.service-public.fr/professionnels-entreprises/vosdroits/F23556

Vos contacts BTS NDRC au CFA Groupe Saint-Jean



L'équipe du CFA Groupe Saint-Jean reste à votre disposition

Référent de formation BTS NDRC
Directrice Adjointe du Centre de formation
Chargé de Relations Entreprises
Assistante Alternance

| Gwénaél LOUVEL
| Soazig DOUCIN
| Antoine LETUVÉE
| Elisabeth FERDY

| alternance@groupe-saintjean.fr | 02 99 87 12 12

| appbtsndrc@groupe-saintjean.fr | 02 99 87 12 12

| s.doucine@groupe-saintjean.fr | 06 34 90 05 87

| a.letuvee@groupe-saintjean.fr | 06 19 17 41 34

| e.ferdy@groupe-saintjean.fr | 02 99 87 12 12



5 rue de la Motte-Brûlon
CS 60624
35706 RENNES cedex 7
alternance@groupe-saintjean.fr
02 99 87 12 12
www.polesup-delasalle.fr

